



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 DE SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DÉLIBÉRATION
 N°2025-1-2**

**Séance du
 17 février 2025**

Le dix-sept février deux mille vingt-cinq, à vingt heures et trente minutes, s'est réuni à la mairie principale de Saint-Léger-de-Linières, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de Monsieur Franck POQUIN, Président.

Étaient présents : Marielle BARRÉ ; Pierre BEAUDOUIN ; Laurence BESSONNEAU ; Laurence DUPUIS ; Marie-Annick GASCOIN ; Amandine HUMEAU ; Isabelle LE GALL ; Catherine LEFEBVRE ; Serge MEDINA ; Lydie NORMAND ; Pascale PATEAU ; Franck POQUIN

Représentés ayant donné pouvoir : Nathalie BENAITEAU (pouvoir donné à Pierre BEAUDOUIN) ; Marie-Noëlle LEGENTIL (pouvoir donné à Lydie NORMAND)

Absents excusés : Benoit BOURGUILLEAU ; François GUYARD ; Nicole MOREAU

Secrétaire de séance : Pascale PATEAU

Date de la convocation : 10 février 2025	Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 12	Votants : 14

DELIBERATION N°2025-1-2 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CSI L'ATELIER

Rapporteur : : Franck POQUIN, Président du CCAS

EXPOSÉ

A notre initiative, le Centre Social Intercommunal L'Atelier porte le projet « Visite à domicile seniors » permettant à des personnes âgées de recevoir la visite de deux jeunes volontaires en Service Civique.

A l'unanimité les communes et/ou les CCAS du SIRSG ont validé ce projet.

Ces visites sont intégrées au projet global senior : « Remise en lien, remise en mouvement ».

Le CSI L'atelier nous a communiqué les éléments financiers suivants :

Budget Senior 2025

Charges	Montants	Produits	Montants
Assurance Transport solidaire	1 700 €	Participation des familles	3 200 €
Achat de matériel alimentation carburant	1 300 €	CARSAT	7 000 €
Prestation d'animation extérieur Multisport, prévention des chutes, sorties diverses, sexologie, formation bénévoles	5 000 €	Harmonie Mutuelle	2 000 €
		CCAS transport solidaire	3 500 €
Communication	500 €	CCAS visite à domicile	3 100 €
Services civiques visite à domicile	1 920 €	Services civiques national	1 840 €
Salaire et charges	32 000 €	Département projet mobilité	4 900 €
		Département conférence des financeurs	14 500 €
		SIRSG projet senior	3 000 €
		Fonds propres	1 980 €
Total	45 020 €		45 020 €

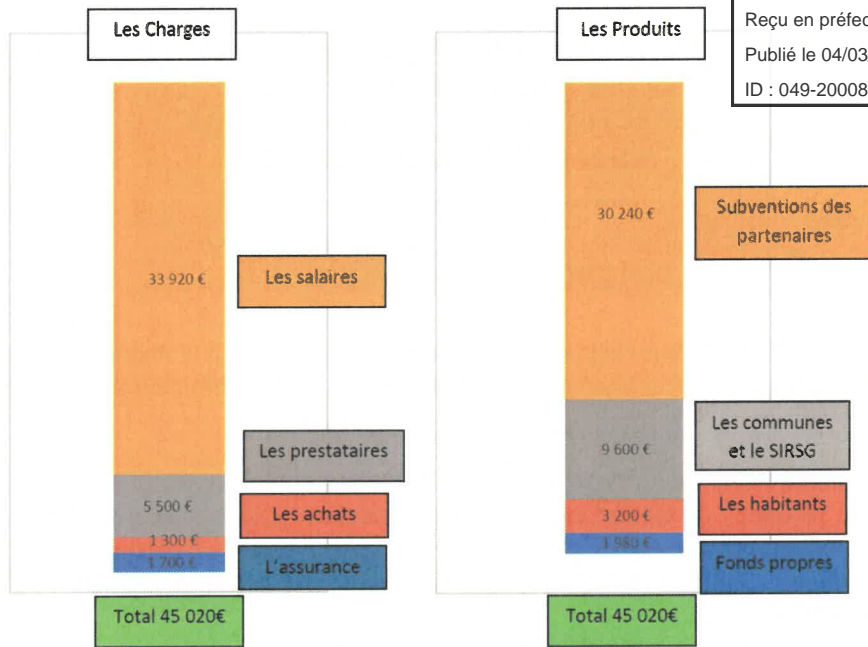
Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le 04/03/2025

ID : 049-200082584-20250217-2025_1_2-DE





La répartition financière pour chaque commune selon le nombre d'habitants se fera comme suit :

2024	Population INSEE 2020	Visite à domicile
Béhuard	121	22 €
Champtocé/Loire	1862	343 €
La Possonnière	2536	467 €
St Georges s/Loire	3841	707 €
St Germain des Prés	1421	262 €
St Léger de Linières	3926	723 €
St Martin du Fouilloux	1736	320 €
Savennières	1400	258 €
TOTAL	16843	3 100 €

Le montant de la subvention exceptionnelle pour ce projet s'élève donc à 723€ pour le CCAS de Saint-Léger-de-Linières.

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le projet et le montant de la subvention de 723€ au CSI L'Atelier.

La secrétaire de séance,
 Pascale PATEAU

Le Président,
 Franck POQUIN

